

Les Nations Unies et la Ligue des États arabes (LEA) ont annoncé la signature d'un accord de coopération, mardi 29 mars, afin de prévenir la violence sexuelle liée aux conflits dans le monde arabe. Cet accord a été signé au Caire, en Egypte, par la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la violence sexuelle commise en période de conflits, Zainab Hawa Bangura, et le Secrétaire général de la LEA, Nabil el-Araby, a indiqué mercredi l'ONU dans un communiqué de presse.

L'accord servira de cadre général pour mobiliser l'engagement politique et favoriser la collaboration dans la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits, en particulier dans le contexte actuel en Iraq, en Libye, en Somalie, au Soudan, au Yémen et en Syrie, a précisé l'ONU.

Le texte couvre un certain nombre de domaines critiques où une action plus concertée est nécessaire, a précisé l'Organisation, notamment l'amélioration de l'obtention et de l'analyse des informations pour définir des actions ciblées, la conduite de réformes législatives nationales pour renforcer la responsabilité des auteurs de crimes de violence sexuelle, la formation du personnel de sécurité et de la justice et le renforcement de l'assistance aux victimes et à leurs familles.

L'ONU a également souligné que l'accord mentionne le rôle indispensable de la société civile, ainsi que des chefs religieux et traditionnels, pour aider à déplacer le stigmate de la violence sexuelle des victimes vers les auteurs et veiller à ce que les survivants et leurs enfants soient acceptés dans leurs communautés.

L'accord met également l'accent sur la nécessité de mettre la protection et l'autonomisation des femmes au centre de tous les efforts de lutte contre le terrorisme.

Il reconnaît en outre que les défis transfrontaliers complexes, tels que le commerce et la traite des femmes et des filles à des fins d'exploitation sexuelle, exigent des réponses d'envergure régionale. « Ce cadre de coopération nous donne une plate-forme pour combiner et renforcer

nos efforts, et construire ensemble une réponse globale dans les secteurs de la sécurité, la justice et des services.

En fin de compte, j'espère que l'engagement particulier de la Ligue des Etats arabes va se solder par un leadership accru au niveau national, et un plus grand sens de la responsabilité chez ses pays membres, pour protéger les femmes vulnérables, les enfants et les hommes contre la violence sexuelle », a déclaré Mme Bangura.

Source : [AllAfrica](#)

Les Nations Unies et la Ligue des États arabes (LEA) ont annoncé la signature d'un accord de coopération, mardi 29 mars, afin de prévenir la violence sexuelle liée aux conflits dans le monde arabe.

Cet accord a été signé au Caire, en Egypte, par la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la violence sexuelle commise en période de conflits, Zainab Hawa Bangura, et le Secrétaire général de la LEA, Nabil el-Araby, a indiqué mercredi l'ONU dans un communiqué de presse.

L'accord servira de cadre général pour mobiliser l'engagement politique et favoriser la collaboration dans la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits, en particulier dans le contexte actuel en Iraq, en Libye, en Somalie, au Soudan, au Yémen et en Syrie, a précisé l'ONU.

Le texte couvre un certain nombre de domaines critiques où une action plus concertée est nécessaire, a précisé l'Organisation, notamment l'amélioration de l'obtention et de l'analyse des informations pour définir des actions ciblées, la conduite de réformes législatives nationales pour renforcer la responsabilité des auteurs de crimes de violence sexuelle, la formation du personnel de sécurité et de la justice et le renforcement de l'assistance aux victimes et à leurs familles.

L'ONU a également souligné que l'accord mentionne le rôle indispensable de la société civile, ainsi que des chefs religieux et traditionnels, pour aider à déplacer le stigmate de la violence sexuelle des victimes vers les auteurs et veiller à ce que les survivants et leurs enfants soient acceptés dans leurs communautés.

L'accord met également l'accent sur la nécessité de mettre la protection et l'autonomisation des femmes au centre de tous les efforts de lutte contre le terrorisme.

Il reconnaît en outre que les défis transfrontaliers complexes, tels que le commerce et la traite des femmes et des filles à des fins d'exploitation sexuelle, exigent des réponses d'envergure régionale.

« Ce cadre de coopération nous donne une plate-forme pour combiner et renforcer nos efforts, et construire ensemble une réponse globale dans les secteurs de la sécurité, la justice et des services.

En fin de compte, j'espère que l'engagement particulier de la Ligue des Etats arabes va se solder par un leadership accru au niveau national, et un plus grand sens de la responsabilité chez ses pays membres, pour protéger les femmes vulnérables, les enfants et les hommes contre la violence sexuelle », a déclaré Mme Bangura.

Source : [AllAfrica](#)